



Assemblée générale

Distr. limitée
10 février 1998
Français
Original: anglais

Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996

Deuxième session
17-27 février 1997

Ordre du jour provisoire de la deuxième session

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies
le mardi 17 février 1998, à 10 heures

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Organisation des travaux.
 5. Élaboration d'une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire afin de compléter les instruments internationaux existants en la matière conformément au paragraphe 9 des résolutions 51/210 et 52/165 de l'Assemblée générale en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997, respectivement.
 6. Adoption du rapport.
-